

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du lundi 14 décembre 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 15/12/2020

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

L'an deux mille vingt et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés: Pierre DUPONT

Absents:

Objet: Remboursement Transport scolaire - 2020_066

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Salers est la collectivité organisatrice de second rang du transport scolaire et que le Conseil départemental du Cantal, organisateur de premier rang, a fixé le tarif annuel du transport à 120 euros par enfant scolarisé.

Le Conseil Municipal, après délibérations :

- décide de renouveler sa participation d'un montant de 80 euros (quatre-vingt euros) par enfant domicilié sur la commune et utilisant le service de transport scolaire jusqu'à nouvel ordre.

Ce remboursement interviendra après fourniture du justificatif de paiement et d'un RIB auprès du secrétariat de Mairie.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 16/12/2020
et publication ou notification du 16/12/2020



PREFECTURE DU CANTAL

16 DEC. 2020

BUREAU DU COURRIER